

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
de l'école secondaire Bon-Pasteur
le 19 octobre 2020 à 18h30

	Sont présents :	Sont absents :
Représentants des parents :	Caron, Magalie Desrosiers, Karine Jalbert, Michèle Pouliot, Pascale	Rioux, Sophie
Représentants des enseignants :	Bourgault, Karine Mallet, Nadine St-Pierre, Éric	
Représentant de la direction :	Nadeau, Lucie	
Représentante du personnel de soutien :	Gagnon, Isabelle	
Représentante des professionnels :	Ouellet, Johanne	
Représentants des élèves :	Postras, Aurélie Thériault, Louis	
Représentante de la communauté :	Bélanger, Martine	

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Mme Nadeau souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de l'assemblée.

Il y a présentation des membres du conseil d'établissement. Nous sommes informés que le parent substitut est Mme Marie-Claude Gamache. Il est donc important d'informer la direction en cas d'absence afin de communiquer avec Mme Gamache.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Michèle Jalbert **propose, appuyée par** Mme Pascale Pouliot, **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Adopté

1-CE-2020-10-19

3. Dispense de lecture, suivi et approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2020.

Suivis

Point 5 – Le nouveau projet de magasin scolaire, pour la classe des élèves de CPC, fera bientôt son ouverture. Le magasin s'appellera « La Bonne Place » et pourra offrir du matériel scolaire et de la papeterie.

Point 12 - Après l'assemblée générale du 8 septembre dernier, un poste demeurait toujours à combler étant donné le départ de Mme Dany Fortin pour sa deuxième année de mandat. Mme Michèle Jalbert a donc été élue par nomination par les autres parents. Mme Nadeau souhaite la bienvenue à Mme Jalbert.

Mme Magalie Caron **propose, appuyée par** Mme Karine Desrosiers, **d'approuver** le procès-verbal du 1^{er} juin 2020, tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Approuvé

2-CE-2020-10-19

4. Période de questions réservée au public (10 minutes)

Aucune

5. Élections

5.1 Élection d'un(e) président(e) au conseil d'établissement (art. 56-58)

L'ouverture de la mise en candidature est **proposée** par Mme Karine Desrosiers.

- Michèle Jalbert **propose** Karine Desrosiers **appuyée** par Pascale Pouliot. Mme Karine Desrosiers refuse.
- Karine Desrosiers **propose** Michèle Jalbert **appuyée** par Magalie Caron. Mme Michèle Jalbert refuse.
- Karine Desrosiers **propose** Magalie Caron **appuyée** par Michèle Jalbert. Mme Magalie Caron **accepte** et est élue présidente.

5.2 Élection d'un(e) président(e) par intérim (art. 60)

- Magalie Caron **propose** Karine Desrosiers **appuyée** par Michèle Jalbert. Mme Karine Desrosiers **accepte** et est élue présidente par intérim.

5.3 Élection d'un(e) secrétaire

- Michèle Jalbert **propose** Isabelle Gagnon **appuyée** par Magalie Caron. Mme Isabelle Gagnon **accepte** et est élue secrétaire.

6. Nomination des représentants de la communauté (art.42, 5e alinéa)

Il faudrait voir si un représentant des entreprises ou des organismes communautaires veut s'impliquer en plus de l'organisme Apprendre autrement. Il ne doit pas être membre du personnel et demeurer sur le territoire (pôle 5). Après discussion, il est suggéré de contacter le Carrefour Jeunesse Emploi. Mme Nadeau fera les démarches auprès d'eux.

7. Fonctionnement du conseil d'établissement :

7.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement (art.67).

Mme Nadeau nous fait part des dates retenues pour les réunions du conseil d'établissement qui auront lieu les lundis, à 18h30. La première séance a eu lieu le 19 octobre. Les prochaines séances se tiendront le 30 novembre 2020, 25 janvier, 12 avril et 7 juin 2021.

Mme Michèle Jalbert **propose**, **appuyée** par Mme Magalie Caron, **d'adopter** le calendrier proposé pour la tenue des réunions du conseil d'établissement.

Résolu à l'unanimité Adopté 3-CE-2020-10-19

7.2. Révision et adoption des règles de régie interne (révisées le 5 octobre 2016) (art.67)

Mme Nadeau présente les règles de régie interne. Elle précise qu'un montant total de 200\$ a été reconduit pour l'année scolaire 2020-2021 au conseil d'établissement. Pour les déplacements, un taux de 0,43\$ par kilomètre est accordé. Il faut en faire la demande.

Mme Nadeau demande s'il y a des questions concernant ce document.

Mme Pascale Pouliot **propose**, **appuyée** par Mme Karine Desrosiers, d'adopter les règles de régie interne telles que proposées pour l'année 2020-2021.

Résolu à l'unanimité Adopté 4-CE-2020-10-19

7.3 Dénonciation d'un conflit d'intérêt (art.70)

Mme Nadeau informe les membres qu'il y a un document à compléter, s'il y a lieu. Les documents sont remis à Mme Nadeau.

8. Clientèle scolaire

La clientèle de notre école compte 337 élèves à son actif au 30 septembre. Ce qui signifie une hausse de 21 élèves en comparaison avec l'année 2019-2020. Mme Nadeau explique aux membres les démarches effectuées en début d'année pour créer les bulles-classes afin d'offrir aux élèves le plus de choix d'options possibles.

9. Allocation des sommes pour les mesures dédiées et protégées qui sont directement transférées aux écoles pour l'année scolaire 2020-2021.

Mme Nadeau fait la présentation des différentes mesures dédiées et protégées pour l'année 2020-2021. Mme Nadeau fait la mention de plusieurs nouvelles mesures qui nous sont alloués afin d'offrir des activités parascolaires et culturelles gratuitement aux élèves.

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Bon-Pasteur confirment que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud dans le cadre des mesures dédiées et protégées ont été versées à notre établissement.

ATTENDU que ces sommes seront utilisées tel que défini dans le plan de déploiement présenté :

Mesures dédiées :

- Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID (15021) : **10 190\$**
- Seuil minimal (15025) : **111 048\$**
- Activités parascolaires au secondaire (15028) : **66 682\$**
- École accessible et inspirante (15230) : **16 117\$**
- Soutien à l'intégration en classe des EHDAA – mesure 4 (15312) : **4 450\$**

Mesures protégées :

- Aide alimentaire (15012) : **3 895\$**
- Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école – interventions efficaces (15031) : **2 556\$**
- Acquisition de livres et de documentaires (15103) : **4 581\$**
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186) : **10 375\$**
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200) : **684\$**

Autres mesures :

- Ressources éducatives numériques (15082) : **3 525\$**
- Formation continue sur l'usage pédagogique de la programmation (15085) : **643\$**
- Soutenir le leadership pédagogique numérique (15086) : **1 149\$**
- Libérations des enseignants – plans d'intervention (15320 et 15374) : **4 004\$**
- Aide additionnelle aux EDAA/EHDAA (15331) – indices 1 à 7 : **11 705\$**
- Soutien à l'intégration (15371) : **10 102\$**
- Soutien à la composition de la classe (15372) : **22 340\$**
- Équipements informatiques (50760) : **7 179\$**

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Johanne Ouellet, appuyée par Mme Magalie Caron et **RÉSOLU À l'unanimité** :

QUE la présente résolution, le plan de déploiement et le formulaire *Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements* soient acheminés à la Direction générale du financement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Résolu à l'unanimité

Adopté

5-CE-2020-10-19

10. Contributions financières et campagne de financement (art.94)

Le lancement de la campagne de vente de coupons a débuté au début du mois d'octobre. Cette campagne consiste à vendre des coupons pour des repas congelés prêts-à-manger préparés par Manu atelier culinaire. La moyenne du profit pour l'ensemble des produits vendus est de 43 %. Le surplus est déposé au compte élève et peut être utilisé pour diverses activités parascolaires, voyages étudiants ou pour les activités de finissants. Nous ne connaissons pas encore les montants officiellement amassés et le nombre d'élèves ayant participé, mais cette campagne semble avoir été très populaire auprès des gens.

- M. Éric St-Pierre nous fait part de son projet, soit la création d'une nouvelle équipe de robotique à l'école Bon-Pasteur, la FIRST Tech Challenge (FTC). Cette ligue s'adresse principalement aux élèves de 2^e cycle qui souhaite poursuivre dans cette voie.

Pour ce faire, une demande de commandites aux entreprises du milieu permettra le financement de différentes activités et l'achat de matériel nécessaire pour la mise sur pied de la FTC.

Mme Magalie Caron **propose, appuyée** par Mme Pascale Pouliot, **d'approuver** les demandes de contribution financière pour les activités de robotique 2^e cycle - FTC.

- Mme Nadeau fait la demande aux membres de transférer la dépense au fond 2 de l'achat d'un tapis roulant pour la salle de musculation, au montant total de 500\$ (commandite sportive).

M. Éric St-Pierre **propose, appuyé** par Mme Michèle Jalbert, **d'approuver** qu'un montant de 500,00 \$ soit prélevé du fond 2 dans le projet 251-SPORT pour l'achat du tapis roulant.

- Mme Nadeau spécifie que le financement des activités des finissants fera également l'objet d'une demande de contribution financière.

M. Éric St-Pierre **propose, appuyé** par Mme Johanne Ouellet, **d'approuver** le financement des activités des finissants par une sollicitation de partenaires pour une visibilité dans l'album et à la remise de diplômes.

Michèle Jalbert **propose, appuyée** par Karine Desrosiers, **d'approuver** les demandes de contribution financière.

Résolu à l'unanimité

Approuvé

6-CE-2020-10-19

II. Programme des services complémentaires

II.1. Contenus en orientation scolaire et professionnelle;

Mme Nadeau présente les contenus en orientation scolaire et professionnel (COSP).

II.2. Programme d'éducation à la sexualité;

Mme Johanne Ouellet fait la présentation du programme d'éducation à la sexualité et des différents thèmes abordés pour chaque niveau.

12. Calendrier des activités de la vie étudiante 2020-2021 nécessitant un changement d'horaire (art. 87)

Mme Nadeau présente le document « Activités de la vie scolaire ». Ce sont les activités de la vie scolaire qui demandent de déroger de l'horaire et les autres activités hors cadre pour certains groupes d'élèves. Étant donné le contexte pandémique, plusieurs sorties ou activités sont annulées ou en attente des recommandations de la santé publique.

Mme Nadeau spécifie que les activités parascolaires sont offertes gratuitement à tous les élèves cette année, par la mesure 15028. Cette mesure vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves.

Éric St-Pierre **propose appuyé** par Karine Desrosiers, **d'approuver** qu'aient lieu les activités nécessitant un changement d'horaire et l'offre des activités parascolaires.

Résolu à l'unanimité

Approuvé.

7-CE-2020-10-19

13. Nature et moments des évaluations et communications officielles 2020-2021

Mme Nadeau nous mentionne qu'un document officiel avec les natures et moments des évaluations sera transmis lors de l'envoi de la première communication. Celle-ci sera acheminée aux parents, le vendredi 6 novembre 2020. La rencontre de parents se tiendra le jeudi 12 novembre de 17h00 à 20h00, de façon virtuelle.

14. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)

Mme Nadeau fait le résumé du document plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école. Elle mentionne les différentes activités thématiques ajoutées dans le plan d'action afin de faire la sensibilisation sur le sujet.

Mme Pascale Pouliot **propose, appuyée** par Mme Michèle Jalbert, **d'approuver** le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école tel qu'il nous ait présenté.

Résolu à l'unanimité

Adopté

8-CE-2020-10-19

15. Correspondances

Aucune correspondance

16. Sujets divers

16.1 Formation des membres du conseil d'établissement

Mme Nadeau présente un cahier s'adressant aux membres et à la direction du conseil d'établissement et spécifie qu'elle va envoyer par courriel un lien pour suivre la formation en ligne. Celle-ci est destinée aux membres qui sont élus pour un premier mandat au sein du conseil d'établissement.

16.2 Suivi du comité de parents

Il y a eu deux rencontres de comité de parents depuis le début de l'année. Mme Karine Desrosiers explique le déroulement de l'élection du membre-parent, pour le district 5. La désignation du membre par le comité de parents s'est faite de façon virtuelle étant donné le contexte pandémique.

17. **Date de la prochaine rencontre** : Le lundi 30 novembre 2020, à 18 h 30.

18. **Levée de la séance**

Mme Michèle Jalbert **propose, appuyée** par Mme Magalie Caron, que la séance soit levée à 20h57.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

9-CE-2020-10-19

Présidente,

Directrice,

Magalie Caron

Lucie Nadeau